



BUREAU DU DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET
OFFICE OF THE PARLIAMENTARY BUDGET OFFICER

Note sur l'évaluation du coût d'une mesure législative

Date de l'annonce :	2020-03-25 (C-13)
Date de publication :	2020-10-08
Titre abrégé :	Prestation canadienne d'urgence (PCU) – Prolongation de quatre semaines
Description :	<p>Le 20 août 2020, le gouvernement a annoncé un plan de transition de la Prestation canadienne d'urgence (PCU) à de nouvelles prestations et à un régime d'assurance-emploi modifié. Le plan prévoit la prolongation de l'admissibilité à la PCU pendant quatre semaines additionnelles, jusqu'à la fin de septembre 2020, portant ainsi la période maximale des prestations à 28 semaines.</p> <p>La PCU est une prestation imposable de 500 \$ par semaine à l'intention des travailleurs ayant perdu leur revenu pour des raisons liées à la COVID-19¹. Sont admissibles les Canadiens qui ont perdu leur emploi, qui sont malades ou en quarantaine, ou qui prennent soin d'une personne atteinte de la COVID-19, de même que les parents qui travaillent, mais doivent rester à la maison sans être rémunérés pour prendre soin d'enfants dont l'école ou la garderie est fermée.</p> <p>Sont considérées comme des travailleurs, les personnes ayant touché un revenu d'emploi, un revenu de travail indépendant, des prestations d'assurance-emploi ou d'autres prestations provinciales d'au moins 5 000 \$ dans les 12 mois précédant la date de leur demande, comme le prévoit le projet de loi C-13.</p> <p>Les travailleurs qui gagnent moins de 1 000 \$ au cours d'une période de quatre semaines sont admissibles à la PCU. Les personnes qui ont épuisé leurs prestations régulières d'assurance-emploi entre le 29 décembre 2019 et le 3 octobre 2020 y sont également admissibles.</p>

Sources des données :	<table><thead><tr><th><u>Variable</u></th><th><u>Source</u></th></tr></thead><tbody><tr><td>Cas de COVID-19</td><td>Gouvernement du Canada, COVID-19 : Mise à jour sur l'éclosion</td></tr><tr><td>Données démographiques</td><td>Statistique Canada, Enquête sur la population active</td></tr><tr><td>Données sur le marché du travail</td><td>Statistique Canada, Enquête sur la population active</td></tr><tr><td>Projections de la population active</td><td>DPB, projections des Perspectives économiques et financières (septembre 2020)</td></tr></tbody></table>	<u>Variable</u>	<u>Source</u>	Cas de COVID-19	Gouvernement du Canada, COVID-19 : Mise à jour sur l'éclosion	Données démographiques	Statistique Canada, Enquête sur la population active	Données sur le marché du travail	Statistique Canada, Enquête sur la population active	Projections de la population active	DPB, projections des Perspectives économiques et financières (septembre 2020)
<u>Variable</u>	<u>Source</u>										
Cas de COVID-19	Gouvernement du Canada, COVID-19 : Mise à jour sur l'éclosion										
Données démographiques	Statistique Canada, Enquête sur la population active										
Données sur le marché du travail	Statistique Canada, Enquête sur la population active										
Projections de la population active	DPB, projections des Perspectives économiques et financières (septembre 2020)										

¹ Gouvernement du Canada, *Prestation canadienne d'urgence*, consulté le 21 septembre 2020, <https://www.canada.ca/fr/services/prestations/ae/pcusc-application.html>.

Prestataires de l'assurance-emploi (prestations régulières) Statistique Canada, Statistiques de l'assurance-emploi

Estimation et méthode de projection : Le DPB a évalué le coût de la prolongation du programme actuel de la PCU à l'aide du modèle utilisé pour établir les évaluations du coût de la PCU du 18 et du 23 juin 2020².

De plus, le DPB a actualisé le taux d'imposition fédéral moyen employé dans ses calculs en fonction d'hypothèses sur les trajectoires des revenus et de renseignements contenus dans l'Enquête sur la population active.

Résultats cumulatifs : Le DPB estime à 5,36 milliards de dollars le coût de la prolongation de la période de prestations maximum de 24 à 28 semaines dans le cadre de la PCU. Cette mesure porterait le coût estimatif total du programme à 76,7 milliards de dollars.

Source de l'incertitude : L'évaluation est très sensible aux perspectives économiques présumées et à la probabilité de contracter la COVID-19. Faute de microdonnées exhaustives concernant les bénéficiaires de la PCU, toute évaluation des changements de comportement attribuables à la PCU comporte une grande incertitude et repose sur des hypothèses éclairées.

Une incertitude supplémentaire découle de la manière dont la mesure proposée sera administrée (plus précisément l'étendue et l'intensité des activités de contrôle de conformité) et de la participation réelle à la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC).

Préparée par : Salma Mohamed Ahmed et Louis Perrault

Coût de la mesure proposée (incluant incidence sur le comportement et après récupération fiscale)

Millions de \$	2019-2020	2020-2021
Coût additionnel de la prolongation (A)	-	5 336
Coût net du programme préexistant (B)	10 508	60 813
<i>Coût brut du programme préexistant</i>	11 079	64 121
<i>Récupération fiscale</i>	-571	-3 308
Coût net total du programme (A)+(B)	10 508	66 179
<i>Coût brut du programme</i>	11 079	69 779
<i>Récupération fiscale</i>	-571	-3 600

Notes :

Les estimations sont présentées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, telles qu'elles figureraient dans le budget et les comptes publics.

Les chiffres positifs diminuent le solde budgétaire; les chiffres négatifs l'augmentent.

« - » = Le DPB ne prévoit pas de coût financier.

² Voir les évaluations antérieures du coût d'une mesure législative : Prestation canadienne d'urgence et Prestation canadienne d'urgence (PCU) – Prolongation de huit semaines, https://www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/Documents/LEG/LEG-2021-030-S/LEG-2021-030-S_fr.pdf et https://www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/Documents/LEG/LEG-2021-032-S/LEG-2021-032-S_fr.pdf.